



NIEVRE FOOTBALL

Journal officiel du District de la Nièvre

Une équipe unie au service du Football Nivernais ! – Tél : 03.86.61.07.23



SOMMAIRE

Actualités

Accès [direct](#)

Procès-verbaux

Accès [direct](#)

Classements et désignations

Disponibles en fin de journal

NOS PARTENAIRES

Intermarché
HYPER
VARENNES-VAUZELLES



Volkswagen

SP COMM RT

nièvre
le département



CENTRE LOIRE

Formation Initiale d'Arbitre : la date est fixée



La prochaine Formation Initiale d'Arbitre aura lieu les 17,18 et 19 Octobre 2025 au siège du District à Varennes-Vauzelles.

L'inscription est à effectuer **au plus tard le 07/10/25** via ce lien : [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](http://fff.fr)

Horaires : le vendredi soir (17h30/22h), le samedi et dimanche (08h/18h).

Le coût global de la formation s'élève à 140€ + 30 € frais annexes. Chaque candidat bénéficie de 3 bons de formation = 45€ (déduit automatiquement). Reste à charge 125€.



Chers Présidents(es), Éducateurs(trices), Joueurs(euses), et membres de clubs,

Alors que la nouvelle saison sportive débute, je tiens à vous adresser à tous mes vœux de réussite, d'engagement et de partage. Que cette année soit riche en beaux projets, en progrès et en moments de convivialité pour vos clubs et vos jeunes joueurs.

Le football, plus qu'un simple sport, est une école de vie, un vecteur de valeurs essentielles telles que le respect, la solidarité, la discipline et l'esprit d'équipe. Ces valeurs doivent continuer à guider nos actions, sur et en dehors du terrain, pour faire du stade un lieu de jeu mais aussi d'échanges et de joie.

Le district sera toujours présent à vos côtés pour vous accompagner pleinement dans ces démarches. Tout comme Cécile TOURNOIS et Anaïs TENAILLE au niveau secrétariat et trésorerie, l'Equipe Technique avec Nicolas TREPKA (CTD DAP), Anthony ARCHAMBAULT (éducateur sportif) et Sébastien LEMERCIER (CTD PPF) va continuer d'être présente à vos côtés pour vous aider dans vos actions, vous accompagner dans vos clubs et former vos éducateurs.

Notre objectif est de soutenir le développement du football en direction des jeunes, mais également de promouvoir le football féminin, qui constitue une priorité forte pour notre discipline. À cela s'ajoute le projet du Foot en marchant, qui permet à toutes et à tous de pratiquer un sport accessible, convivial et porteur de lien social.

Je vous encourage vivement à vous lancer dans cette démarche, car c'est aussi un moyen pour attirer de nouveaux dirigeants, les fidéliser, et renforcer la cohésion dans nos clubs. Ces initiatives sont complémentaires de l'esprit de compétition et contribuent à faire du football un vecteur d'inclusion et de lien social.

Je vous rappelle que le stade doit rester un lieu de vie où chacun se sent en sécurité, respecté et accueilli. Le respect des règles, des arbitres, des adversaires et de tous les acteurs doit être notre priorité pour préserver la convivialité et l'intégrité de notre discipline.

Ensemble, faisons en sorte que cette saison soit celle du fair-play, du respect mutuel et du plaisir partagé. Continuons à bâtir un football éducatif, dynamique et ouvert à tous.

Je vous souhaite une excellente saison sportive, pleine de succès et de belles surprises.

Bonne saison à tous !

**Françoise VALLET,
Présidente**



ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE LA NIEVRE DE FOOTBALL

Le District de la Nièvre de Football tiendra son **Assemblée Générale le samedi 11 octobre 2025 à CORBIGNY (Salle de l'Abbaye).**

VOEUX

Les vœux que vous voulez présenter à l'approbation de l'Assemblée Générale devront être adressés au secrétariat du District de la Nièvre **par lettre recommandée avec accusé de réception ou courrier électronique envoyé d'une adresse officielle, au plus tard le 11 septembre 2025 (minuit).**

Les vœux devront être signés du Président du club et revêtus du cachet du club. En cas de non-respect, ils ne seront pas pris en compte.

CANDIDATURES ORGANISATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

Les candidatures pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2025 (secteur Sud Est) **doivent parvenir au secrétariat du District pour le 11 septembre 2025 (minuit) dernier délai.**



District de la
Nièvre de
Football

Le DNF fait sa rentrée

La rentrée du DNF c'est quoi ?

Tu es joueur ou joueuse dans un club, tu veux préparer ta rentrée en club et participer à des séances ludiques avec du perfectionnement technique ? Alors n'hésite pas à t'inscrire aux dates que tu souhaites.

Catégories concernées

Ouvert aux
joueurs et aux joueuses

U11 (né(e) en 2015)

U12 (né(e) en 2014)

U13 (né(e) en 2013)



Viens préparer
ta rentrée sportive avec le DNF

Dates et lieux

25 Août 2025

Marzy

Stade de la Simonerie
10h30 - 12h00

.....

Urzy

Stade Municipal
14h00 - 15h30

26 Août 2025

Château-Chinon

Stade Municipal
10h30 - 12h00

.....

Chatillon en Bazois

Stade Municipal
14h00 - 15h30

27 Août 2025

La Machine

Stade Etienne Marets
10h30 - 12h00

.....

Dornes

Stade du Rimorin
14h00 - 15h30

28 Août 2025

Chaulgnes

Stade Municipal
10h30 - 12h00

.....

Pouilly sur Loire

Stade Malaga
14h00 - 15h30

Renseignements :

Sébastien LEMERCIER
CTD PPF
06.61.46.53.65

Anthony ARCHAMBAULT
Educateur Sportif
06.69.16.73.79

Inscris-toi ici :



Ou par e-mail:

ctournois@nievre.fff.fr



ENSEMBLE, partageons la passion Football !

Affichages obligatoires - IMPORTANT



Sont considérés par la réglementation relative aux EAPS les clubs de sport, quels que soient leur statut juridique (associatif ou commercial), la nature ou les conditions de l'activité sportive pratiquée.

Le décret du 16 mai 2025 intègre **l'obligation** pour les établissements d'activités physiques ou sportives (EAPS), **d'afficher dans un « lieu visible de tous »** une information sur les dispositifs permettant de **recueillir des signalements**, d'**orienter** et d'**accompagner** les personnes s'estimant **victimes ou témoins de situations « susceptibles » d'être qualifiées de violences physiques ou morales ou des situations de maltraitance**.

L'objectif de cet affichage obligatoire est de prévenir et de mieux lutter contre les actes de violence et de discrimination pouvant avoir lieu dans les établissements accueillant du public et dans le cadre des activités physiques ou sportives.

Les établissements concernés doivent respecter cette obligation à partir du 19 novembre 2025.

Quelles sont les modalités d'affichage ?

L'affichage doit **obligatoirement** indiquer les coordonnées :

- de *Signal-sports*, la cellule nationale de traitement des signalements de violences dans le sport ;
- de dispositifs d'accompagnement des victimes ou des témoins de violences physiques, psychiques ou psychologiques.

Il doit être effectué sur support papier dans un « lieu visible de tous » et au format A3 (297 x 420 millimètres), au choix [affiche n° 1](#) ou [affiche n° 2](#).

Formations organisées par le District



La Commission d'Accompagnement des clubs propose un temps d'informations sur le rôle des 3 postes obligatoires pour gérer un club (Présidence, Secrétariat, Trésorerie) **le samedi 13 septembre 2025 (matin) au siège du District à Varennes-Vauzelles**

Pour vous inscrire, compléter le bulletin de participation à la réunion et à l'apéritif via le lien ci-dessous :

<https://forms.office.com/e/ZMZQt9v5Y4> (réponse **pour le 5 septembre 2025, dernier délai**).

Organisation de la matinée

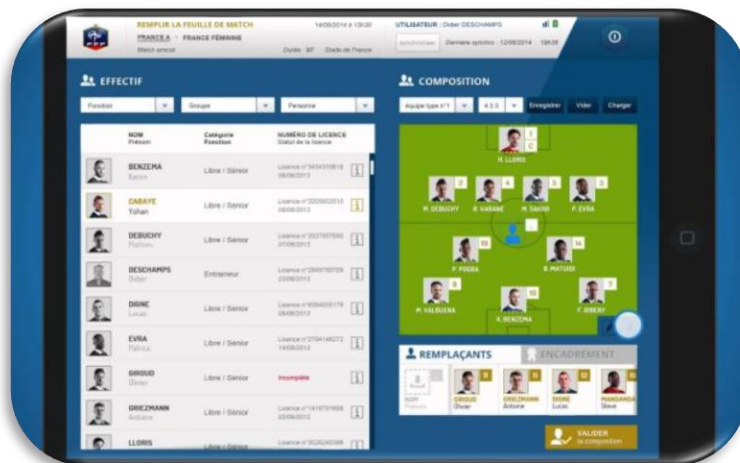
09h00 : Accueil

09h30 – 10h00 : Présentation des intervenants de la Commission d'Accompagnement aux Clubs

10h00- 11h30 : 3 Ateliers (Présidence/Secrétariat/Trésorerie)

11h30 – 12h00 : Temps d'échanges

12h00 : Pot de l'Amitié



Une formation Feuille de Match Informatisée (FMI) est organisée par le District **le vendredi 29 août à partir de 18h au siège du District.**

Pour participer, nous vous remercions de compléter le formulaire ci-après : [REPLIR LE QUESTIONNAIRE](#) (inscriptions possibles jusqu'au 26/08, délai de rigueur).

Il est demandé aux participants de venir avec une tablette en état de fonctionnement et sur laquelle est installée la dernière version de l'application.

RAPPEL



ENGAGEMENTS SENIORS :

- **D4 à 8** : 5 septembre 2025 (uniquement via Footclubs)

ENGAGEMENTS JEUNES :

- **U18, U15, U13** : 22 août 2025 (uniquement via Footclubs)
- **U11, U9, U7** : 10 septembre 2025 (uniquement via l'application FAL)

REUNIONS RENTREES DES EDUCATEURS :

U11/U13/U13F-U16F :

- Jeudi 4 septembre 2025 à 18h30 : **POUILLY SUR LOIRE** (salle des fêtes face à l'école)
- Vendredi 5 septembre 2025 à 18h30 : **CHATILLON EN BAZOIS** (MJC)
- Samedi 6 septembre 2025 à 10h00 : **DISTRICT DE LA NIEVRE**

U7/U9 :

- Jeudi 11 septembre 2025 à 18h30 : **DISTRICT DE LA NIEVRE**

PROCES-VERBAUX



District de la
Nièvre de
football

COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Réunion du 23 juillet 2025

Procès-verbal N° 01

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : Mme Anne-Cécile SIMOES, M Lionel ERAY

Excusés : MM Jean-Claude PIBOIN, Guy MARTIN, Bernard MAY

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

-Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

-La commission informe les clubs que la date des engagements pour le championnat Départemental D4 à 11 et CRITERIUM FEMININ est fixée **au jeudi 14 AOUT 2025** (uniquement Footclubs).

-La commission informe les clubs que la date des engagements pour le critérium VETERANS est fixée **au jeudi 14 AOUT 2025** (uniquement sur formulaire).

-La commission informe les clubs que la date des engagements pour le CRITERIUM D4 à 8 est fixée **au vendredi 5 SEPTEMBRE 2025** (uniquement Footclubs).

-La commission précise à tous les clubs que, pour la nouvelle saison 2025-2026, il y aura bien un championnat Départemental 4.

1 – COURRIEL

- Du club d'ALLIGNY ST AMAND : Tournoi Séniors le 05 juillet 2025. Droits de tournoi 26€
- Du club de Guérigny, pour match amical mercredi 20/08/25 19h, pris note.

2 – CONSTITUTION DES POULES POUR LA SAISON 2025-2026

La Commission prend connaissance du procès-verbal de la Commission Statuts et Règlements en date du 18/07/2025 relatif aux accessions/rétrogradations (sous réserve des dossiers encours) et de la validation de ces dernières par le Comité de Direction en date du 23/07/2025.

La Commission prend note du courrier de DRUY BEARD refusant son maintien en D3 et son souhait d'évoluer en D4 pour la saison 2025/2026.

La Commission prend note du courrier de la mairie de LA CHARITE indiquant le non-réengagement de LA CHARITE en D1 et D3.

La Commission prend note du courrier de VARZY demandant à changer de poule en D2.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 1 SPORT COMM

POULE UNIQUE (12 clubs)

CLAMECY 2

NEVERS CHALLUY SERMOISE 2

CHARRIN 1

CORBIGNY 1

CIE IMPHY 1

MOULINS ENGILBERT 1

POUGUES 1

VAUZELLES 3

ST BENIN 1

ESN 58 1

FOURCHAMBAULT 1

GARCHIZY 2

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2

POULE A (12 clubs)

NARCY 1

COSNE 3

FC NEVERS 2

VARZY 1

CHAULGNES 1

COULANGES 2

GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1

MARZY 1

POUILLY 1

ST PERE 1

NEVERS BANLAY 2

ALLIGNY ST AMAND 1

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2

POULE B (12 clubs)

ESN 58 2

LUZY 1

ST PIERRE 1

CORBIGNY 2

CERCY 1

CHATEAU ARLEUF 1

LA MACHINE 2

MOULINS ENGILBERT 2

ENT MOUX BRASSY

ST ELOI 1

CHANTENAY 1

LUTHENAY 1

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 3

POULE A (10 clubs)

DONZY 1

VARZY 2

GUERIGNY URZY 2

FC IMPHY 1

TANNAY 1

MARZY 2

MONTIGNY 1

POUGUES 2

COULANGES 3

PREMERY 1

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 3

POULE B (10 clubs)

COSSAYE 1

FC DECIZE 3

CHARRIN 2

ST SEINE 1

ENT ST REVERIEN/CORBIGNY

CHATILLON 1

NEVERS CHALLUY SERMOISE 3

LORMES 1

CIE IMPHY 2

OLYMPIQUE ST MARTIN D HEUILLE 1

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 20 AOUT 2025 A 17H00

Le Président
PINGUET Michel

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Pinguet', with a horizontal line drawn through it.

La secrétaire,
SIMOES Anne Cécile

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Simoes', with a horizontal line drawn through it.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.